2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ



CONTACT

0 805 160 011
gratuit depuis un poste fixe
en France métropolitaine

AIDES – Tour Essor
14 rue Scandicci
93508 Pantin cedex

www.aides.org
www.seronet.info
facebook.com/aides
@assoAIDES

REMERCIEMENTS

AIDES remercie tout particulièrement ses donateurs-rices, les entreprises, les personnalités, et les pouvoirs publics qui nous ont soutenus en 2015. Nous remercions également toutes les associations partenaires qui œuvrent avec nous dans cette lutte. Merci à tous-tes les militants-es de AIDES, volontaires, salariés-es, personnes accueillies et leurs proches !



DON EN CONFIANCE

AIDES est labellisée « don en confiance » par le Comité de la Charte. À ce titre, elle respecte les règles de la Charte sur le don en confiance en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons.

Directeur de la publication : Aurélien Beaucamp
Coordination : Direction de la communication collecte
Rédaction : Nathalie Gautier, Charmaine Da Costa Soares, Antoine Henry
Relecture : Christian Andréo
Coordination technique : Audrey Musto
Maquette : Alban Perinet
Imprimeur : Pure Impression
Crédits photos : AIDES, Patricia Martinez
Nombre d'exemplaires : 1 900



LE MOT DU PRÉSIDENT



Quand on se bat depuis plus de 30 ans pour faire reculer l'épidémie de VIH, il est des années charnières qu'on peut difficilement oublier. 2015 sera de celles-là. Elle restera dans nos mémoires comme l'aboutissement de longues années de travail acharné, et marquera un tournant dans l'histoire de notre combat. Je tiens à saluer ici l'engagement sans failles de l'ensemble de nos militants-es, sans qui aucune de ces avancées n'aurait été possible.

2015 aura d'abord été marquée par une véritable révolution dans le champ de la prévention : la PrEP, ou traitement préventif, est enfin accessible aux publics les plus exposés à l'épidémie. C'est bien la pugnacité de nos militants-es qui a permis cette avancée considérable : depuis 2013, AIDES testait l'efficacité de ce nouvel outil dans le cadre d'un essai clinique unique au monde, en partenariat avec l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales. Les résultats ont démontré une efficacité spectaculaire, similaire à celle du préservatif. Sous la pression des experts scientifiques et des militants-es de AIDES, le ministère de la Santé a donc annoncé en novembre 2015 un accès à la PrEP pour les personnes les plus vulnérables au VIH. La France devenait ainsi le premier pays en Europe à autoriser ce traitement préventif. Nous sommes particulièrement fiers-es de ce résultat, fruit de deux ans de mobilisation intensive auprès des autorités de santé. Nous en sommes persuadés-es : ce nouvel outil permettra d'éviter plusieurs milliers de contaminations au cours des prochaines années.

L'année 2015 a aussi été marquée par des avancées historiques en matière de politiques de santé. La loi de santé votée en décembre dernier a permis la mise en place de mesures pour lesquelles nous militions depuis très longtemps. AIDES était engagée depuis 2013 dans un travail de co-construction avec le ministère de la Santé et de nombreux parlementaires afin de faire entendre nos revendications et les besoins des personnes touchées. Plusieurs de nos propositions très concrètes ont ainsi été intégrées dans cette loi. Désormais nous pourrons par exemple proposer des tests de dépistage au mineurs-es et réaliser des tests rapides de l'hépatite C. Les personnes séropositives ou vivant avec une maladie chronique pourront enfin bénéficier du « droit à l'oubli », facilitant ainsi leur accès à l'assurance et à l'emprunt. Enfin, notre mobilisation aura permis aux personnes détenues d'avoir accès aux mêmes outils de prévention et de réduction des risques qu'en milieu ouvert.

Ces résultats encourageants le montrent : la fin du sida dépendra de notre capacité à innover, à nous mobiliser et à transformer la société. Or si la science et la loi évoluent, le regard de la société sur le VIH reste à bien des égards figé dans les années 80. Dans un rapport publié en novembre dernier, AIDES dresse un état des lieux glaçant des discriminations subies par les personnes séropositives : trente ans après le début de l'épidémie, elles sont encore trop souvent considérées comme des pestiférées, confrontées à l'ignorance, aux préjugés et aux peurs irrationnelles. Il est temps que cela change. Nous espérons que ce rapport, largement relayé dans les médias, agira comme un électrochoc pour faire changer les mentalités.

Ensemble, restons mobilisés-es. Plus que jamais, le combat continue.

Aurélien Beaucamp

Président de AIDES

DONNÉES GÉNÉRIQUES
SUR LE VIH ET L'HÉPATITE C



VIH/SIDA

(INVS 2014)

150 000
PERSONNES
SÉROPOSITIVES AU VIH

DONT
30 000
PERSONNES QUI IGNORENT
ÊTRE PORTEUSES DU VIRUS

13 %
DES PERSONNES DÉCOUVRANT
LEUR SÉROPOSITIVITÉ
ONT MOINS DE 25 ANS

6 600
DÉCOUVERTES
DE SÉROPOSITIVITÉ EN 2014

L'HÉPATITE C (VHC)

(Inserm 2014)

367 000
PERSONNES
PORTEUSES DU VHC

DONT
232 000
PORTEUSES CHRONIQUES
DU VIRUS

110 000
IGNORENT ÊTRE PORTEUSES
DU VIRUS

L'HÉPATITE C CHRONIQUE SERAIT
RESPONSABLE DE
2 700
DÉCÈS PAR AN

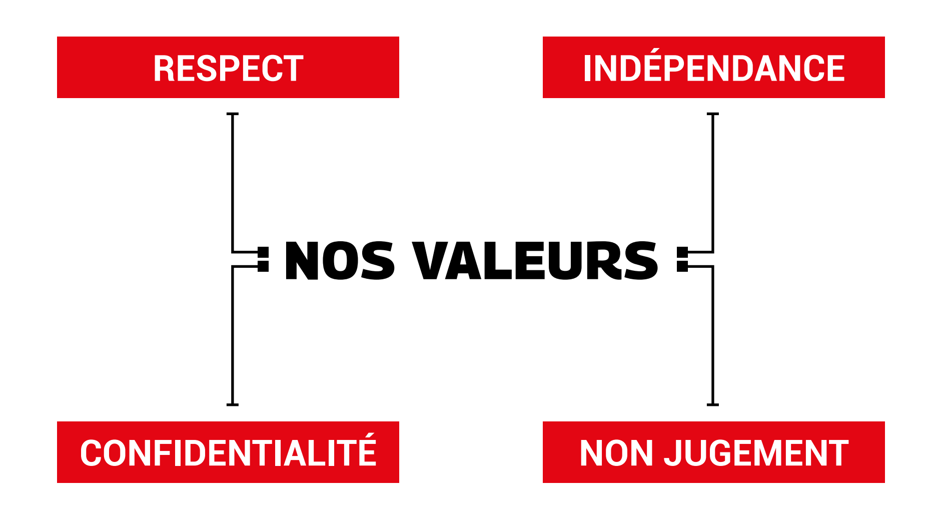
L'ASSOCIATION, PLUS DE 30 ANS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

AIDES est la première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et l'une des plus importantes à l'échelle européenne. Créée en 1984 à l'initiative du sociologue Daniel Defert et reconnue d'utilité publique en 1990, l'association a pour objectif de soutenir les personnes séropositives au VIH et au VHC, de mener des actions de prévention en particulier auprès des populations les plus exposées au VIH et aux hépatites, de proposer des dépistages rapides effectués par les militants-es de l'association et enfin, de faire évoluer le système de soins en faveur des plus vulnérables. C'est ainsi, dans le cadre d'une approche globale que l'association, agit sur l'ensemble des déterminants de santé.

L'association est actuellement présidée par Aurélien Beaucamp, élu en 2015, et dirigée par Vincent Pelletier.

NOTRE PHILOSOPHIE

AIDES ne saurait concevoir son action sans l'implication des personnes directement concernées et/ou affectées par le VIH, qui sont les plus à même de déterminer leurs besoins.



NOS ACTIONS

SOUTIEN

- Accueil, écoute et convivialité
- Groupes d'échange et de parole
- Accompagnement thérapeutique
- Aides financières
- Soutien juridique
- Appui aux démarches administratives

DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

- Siège dans les instances de santé à l'échelle locale et nationale
- Élaboration et proposition d'amendements législatifs
- Information et sensibilisation des acteurs et actrices de la démocratie sanitaire
- Lutte contre les discriminations

INFORMATION / PRÉVENTION

- Distribution de matériel de prévention
- Information et accompagnement sur les stratégies de réduction des risques
- Campagnes de sensibilisation

DÉPISTAGE RAPIDE DU VIH

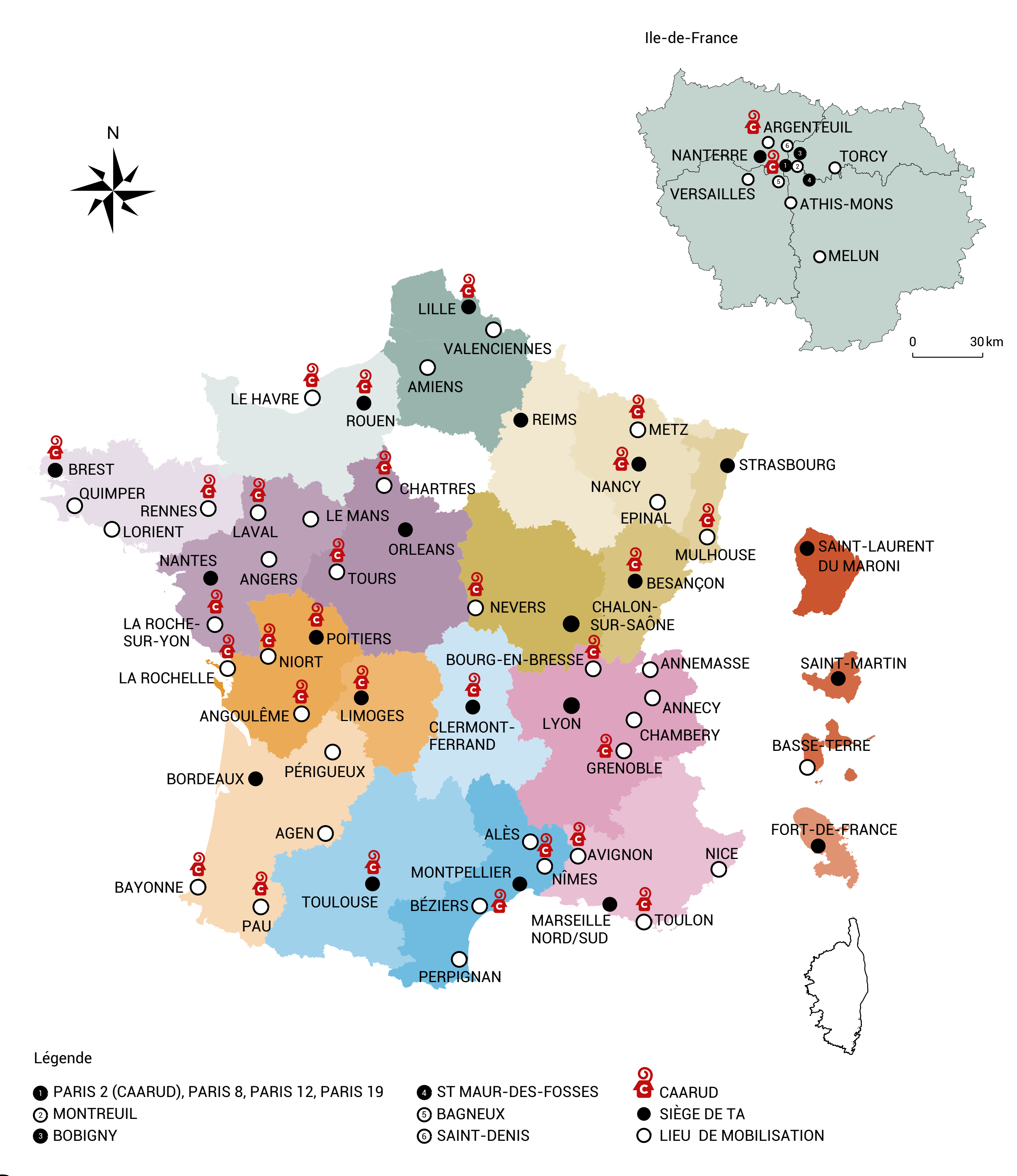
- Dépistage à résultat rapide et sans prise de sang, proposé dans nos locaux ou hors les murs
- Accompagnement pour un test de confirmation en cas de résultat positif

INNOVATION / RECHERCHE

- Impulsion ou participation à des programmes de recherche communautaire en vue de proposer de nouvelles méthodes d'intervention et de nouveaux outils

NOTRE IMPLANTATION, UN MAILLAGE NATIONAL

Grâce à un maillage national, composé de trois échelons, AIDES agit au plus près de l'épidémie.
1er échelon : le siège national, situé en région parisienne.
2e échelon : les territoires d'actions (TA) dont le découpage correspond à celui des Agences régionales de santé.
3e échelon : les lieux de mobilisation (LM) où se déploient nos actions.



AIDES
EN ACTIONS ET EN CHIFFRES





76
LIEUX DE MOBILISATION



840
VOLONTAIRES



160 000
PERSONNES DONATRICES

LES ACTIONS

28 168 actions auprès de tous les publics cibles réparties entre : actions de prévention, de dépistage et de réduction des risques sexuels, actions de réduction des risques auprès des consommateurs-rices de produits psycho-actifs, permanence d'accueil et de soutien, actions collectives, ateliers santé, échanges entre pairs.

28168
ACTIONS

55294
ENTRETIENS INDIVIDUELS

43522
DÉPISTAGES RAPIDE DU VIH

LE MATÉRIEL DISTRIBUÉ



849325
PRÉSERVATIFS MASCULINS



76498
PRÉSERVATIFS FÉMININS



490362
GELS



1601505
SERINGUES STÉRILES

LES PERSONNES QUI NOUS SUIVENT



33000
FANS SUR FACEBOOK



171000
FOLLOWERS SUR TWITTER



18200
ABONNÉS-ES SUR SERONET



10300
ABONNÉS-ES À LA REVUE REMAIDES

PERSONNES EN CONTACT



97 019
FEMMES



212 060
HOMMES



2 658
TRANS

AIDES FORME

21
FORMATIONS EXTERNES
110
personnes formées

30
FORMATIONS CONTINUES EN INTERNE
483
militants-es formés-es

LES TEMPS FORTS
DE 2015

GRÂCE À AIDES, LA PREP ENFIN ACCESSIBLE EN FRANCE

La PrEP est un traitement préventif qui, lorsqu'il est pris correctement, empêche le virus du sida de pénétrer dans l'organisme. AIDES a contribué à démontrer la haute efficacité de ce nouveau moyen de prévention à travers un essai clinique mené depuis 2013 avec l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales. Face à nos interpellations et à l'accumulation de preuves scientifiques, la ministre de la Santé annonçait en novembre 2015 un accès à la PrEP pour les personnes les plus exposées au VIH. La PrEP permettra d'éviter plusieurs milliers de contaminations au cours des prochaines années.

NOS RECOMMANDATIONS ENTENDUES DANS LA NOUVELLE LOI DE SANTÉ

La loi cadre votée en décembre en 2015 apporte de nombreuses avancées en matière de lutte contre le VIH et les hépatites en France. Elles sont le fruit d'un long travail de co-construction avec les autorités de santé pendant lequel AIDES s'est battue pour faire entendre la voix des personnes concernées. Grâce à cette loi nous pourrons par exemple proposer des tests de dépistage au mineurs-es, réaliser des tests rapides de l'hépatite C, généraliser des dispositifs innovants de réduction des risques pour les personnes usagers-es de drogues ou mettre en place des programmes d'échange de seringues en prison. Les personnes séropositives pourront désormais bénéficier du « droit à l'oubli », facilitant ainsi leur accès à l'assurance et à l'emprunt. Autant de mesures concrètes qui permettront de faire baisser le nombre de contaminations et d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées.

REFUS DE SOINS À L'ENCONTRE DES PERSONNES SÉROPOSITIVES : UN *TESTING* ACCABLANT

Alertés par les nombreux témoignages de refus de soins recueillis sur le terrain, AIDES a mis en place en avril 2015 une vaste opération de *testing* auprès de 440 cabinets dentaires et 116 gynécologues. Cette opération a révélé l'ampleur du phénomène, en particulier parmi les dentistes : 33 % de refus de soins (directs ou déguisés) et 17 % de traitements discriminatoires ont été constatés parmi les cabinets testés, contre 6 % et 17 % chez les gynécologues. Ces données objectivées ont permis d'interpeller les pouvoirs publics et ont notamment contribué à la création d'un observatoire dédié aux refus de soins dans le cadre de la loi de santé. Nous continuerons à dénoncer ces mauvaises pratiques jusqu'à ce qu'elles appartiennent définitivement au passé.

PUBLICATION DU PREMIER RAPPORT *VIH, HÉPATITES, LA FACE CACHÉE DES DISCRIMINATIONS*

Refus de soins, carrières interdites, difficultés d'accès à certaines grandes écoles, surprimes appliquées par les banques ou les assurances, entraves aux libertés fondamentales : les personnes vivant avec le VIH ou une hépatite restent confrontées à de nombreuses discriminations. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un rapport inédit publié par AIDES en novembre 2015 et tiré à 3 500 exemplaires, rapport destiné aux médias et décideurs-ses politiques. Sur la base d'observatoires, d'enquêtes et de situations documentées, il a permis de sensibiliser l'opinion, d'alerter les pouvoirs publics et de faire évoluer positivement certaines pratiques ou cadres règlementaires totalement archaïques.

AGIR



LE DÉPISTAGE RAPIDE DU VIH : L'OUTIL CLÉ DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE EN FRANCE



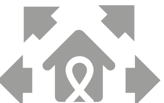


43 522
DÉPISTAGES



0, 7 %
DE RÉSULTATS POSITIFS

27,5 %
DE PRIMO-DÉPISTÉS-ES



69 %
DES DÉPISTAGES RÉALISÉS À L'EXTÉRIEUR DE NOS LOCAUX

Le dépistage rapide du VIH , aussi appelé Trod (test rapide d'orientation diagnostique), est cette année encore au cœur de notre activité. Avec des taux de découvertes de séropositivité 2 à 4 fois supérieurs aux centres de dépistage classiques, l'offre de dépistage de AIDES a largement démontré son efficacité. En croissance depuis sa mise en place en 2012, le nombre de dépistages réalisés par les militants-es de AIDES en 2015 est de 43 522. 0,7 % d'entre eux se sont révélés positifs.

En s'inscrivant dans leur quotidien et en allant à leur rencontre sur leurs lieux de vie, AIDES s'attache à rendre son offre de dépistage la plus accessible possible aux personnes les plus exposées au VIH et aux hépatites. Tandis que 31 % des dépistages sont réalisés dans nos locaux, 28 % sont proposés dans la rue, les marchés et les gares grâce à nos unités mobiles et 14 % dans les établissements commerciaux. Au total se sont donc 69 % des dépistages qui sont réalisés en extérieur.

27,5 % des personnes ont été dépistées pour la première fois de leur vie. Dans le même temps plus de 50 % des personnes avaient réalisé un test dans les 12 derniers mois précédant le Trod. Cela démontre un intérêt pour le dépistage avec un rythme conforme aux recommandations de la Haute Autorité de santé, qui préconise la réalisation d'au moins un test par an pour les personnes les plus exposées.

Dans un souci d'amélioration constante de notre offre de dépistage communautaire, AIDES s'est investie en 2015 dans des projets de recherche visant à comprendre les freins au dépistage de certaines populations ainsi que le rôle et l'impact du dépistage communautaire.

Par ailleurs, nous avons édité un guide à destination des militants-es et partenaires, capitalisant les approches et méthodes d'intervention afin de parfaire notre action : *C Dans AIDES, le dépistage communautaire*, tiré à 3 000 exemplaires.

Les avancées en 2015 : grâce à sa mobilisation autour de la loi de modernisation de notre système de santé, AIDES a obtenu que le dépistage puisse être désormais proposé aux mineurs-es sans l'autorisation parentale. Par ailleurs, l'association s'est beaucoup battue pour rendre accessibles les autotests VIH en France, désormais disponibles en pharmacie depuis septembre 2015.

NOS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH OU UNE HÉPATITE : MOBILISER, SOUTENIR, ACCOMPAGNER





2 746
ACTIONS



14 177
CONTACTS

En 2015, nous avons rencontré, dans le cadre de nos actions, plus de 14 000 personnes vivant avec le VIH et ou une hépatite (PVVIH/PVVHC).

La grande majorité de nos actions se déroule au sein des locaux de l'association (62 %), sinon à l'hôpital (26 %) ou dans les structures médico-sociales (2 %) et lieux de vie communautaires (2 %).

61 % de nos actions correspondent à de l'accueil et du soutien : entretiens individuels, actions de groupe (groupes de parole ou échanges entre pairs). Les thématiques abordées dépendent des besoins exprimées par les personnes, les principales préoccupations portant sur des questions d'ordre juridique et social, la santé mentale mais aussi sur le suivi médical et thérapeutique.

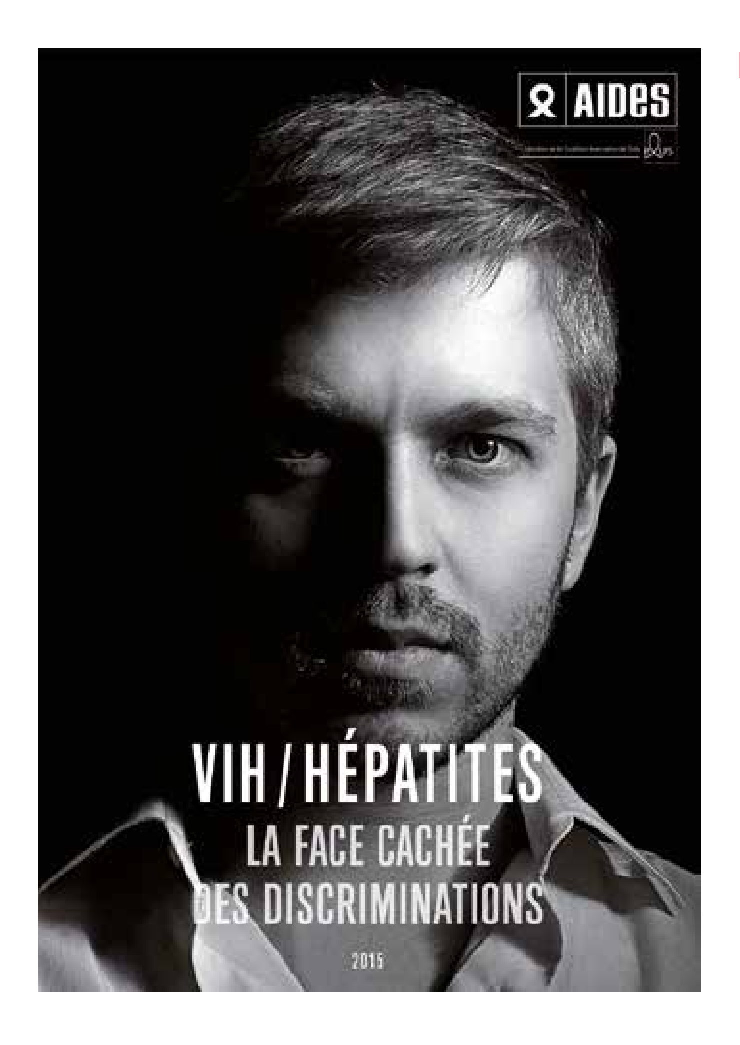
PRENDRE SOIN DE SOI ET DES AUTRES

Week-end santé (WES) et Université des personnes séropositives (UPS)

Les WES et UPS sont les actions phares de l'association en direction des personnes touchées par une hépatite ou le VIH. Leur objectif est de soutenir les capacités des personnes à prendre soin d'elles-mêmes et des autres. L'ensemble des déterminants de santé sont pris en compte dans le cadre des échanges, selon les besoins exprimés par les personnes. En 2015, les UPS se sont déroulées du 7 au 11 novembre 2015 à Fort-Mahon dans la Somme, réunissant une centaine de personnes dont 10 % ont été recrutées via notre site communautaire seronet.fr. Par ailleurs 15 WES ont eu lieu en métropole et dans les Caraïbes.

Programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

AIDES réalise ou est promoteur de différents programmes d'ETP animés en collectif ou en binôme avec des professionnels-les de santé comme à Nantes par exemple où l'association est pilote du programme régional. Les militants-es réalisent le programme éducatif avec des séances individuelles et/ou collectives et l'équipe mobile pluridisciplinaire du CHU de Nantes effectue les actions d'accompagnement, d'aide à la mise en œuvre du programme éducatif et des séances d'éducation.



DÉNONCER LES DISCRIMINATIONS POUR MIEUX LES COMBATTRE

Une très forte activité de recherche et de plaidoyer s'est déployée en 2015 sur ce sujet crucial pour l'amélioration de la santé des personnes touchées.

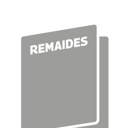
Un *testing* téléphonique à grande échelle, mené par les militants-es de AIDES, a permis de montrer de manière objective les discriminations subies au quotidien par les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite de la part des cabinets dentaires notamment.

AIDES a également publié en 2015 la première édition de son rapport *VIH, hépatites, la face cachée des discriminations*, à destination du public, des politiques et des médias. Rapport qui décrit des situations récurrentes de discrimination (travail, logement, accès à la santé, formation, etc.) à l'égard des PVVIH et formule des propositions pour y mettre fin.

OUTILS D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION DÉDIÉS : SERONET ET REMAIDES



18 200
COMPTES OUVERTS
+ 2 200
NOUVEAUX-ELLES INSCRITS-ES



35 000
EXEMPLAIRES
10 300
ABONNEMENTS

AIDES a créé, anime et gère deux supports communautaires de qualité : Seronet et Remaides. L'objectif est de libérer la parole et de créer du lien entre les personnes vivant avec le VIH ou une hépatite.

Créé en 2008, Seronet est le premier site web francophone d'entraide, de soutien et d'échange entre personnes vivant avec le VIH ou une hépatite. Créée en 1990, Remaides est une revue trimestrielle gratuite diffusée dans 60 pays. Illustrée par des témoignages de personnes vivant avec le VIH/VHC ou leurs proches, l'information porte sur l'actualité thérapeutique et les enjeux de prévention et de prise en charge. Remaides se veut proche de la vie quotidienne des personnes concernées.



NOS ACTIONS AUPRÈS DES HOMMES AYANT DES RELATIONS SEXUELLES AVEC D'AUTRES HOMMES, VERS DES SOLUTIONS ADAPTÉES



Population la plus touchée par le VIH/sida, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) représentent 49,8 % des personnes que nous avons rencontrées en 2015. Les actions menées en leur direction se sont déroulées dans des lieux de vie et espaces communautaires (68 %), comme des établissements commerciaux avec consommation de sexe (28 %) ou des lieux de rencontres extérieurs (16 %). En 2015, AIDES a fortement développé ses actions d'information et de prévention sur internet, les réseaux sociaux et les applications de rencontre géolocalisées devenus des espaces privilégiés pour beaucoup de HSH.

Parmi les préoccupations rapportées par les HSH, la majeure partie porte sur la prévention au sens large et la santé sexuelle. D'un point de vue psychosocial, le vécu de l'homosexualité (67 %), l'estime de soi (43 %) ou encore l'isolement lié à l'orientation sexuelle (16 %) sont des thématiques très présentes.

LE DÉPISTAGE

En 2015, 29,6 % des Trod réalisés par les militants-es ont concerné les HSH et 1,4 % des tests se sont révélés positifs. Parmi les personnes dépistées positives les HSH nés dans les Dom-Tom (2,4 %) et à l'étranger (2,2 %) sont davantage représentés que ceux nés en France métropolitaine (1,2 %). Cela montre l'intérêt à poursuivre le travail sur le cumul des vulnérabilités. Dans le même temps, les HSH nés à l'étranger ont plus fréquemment recours au dépistage (40 % déclarant un précédent dépistage moins de six mois avant le Trod) que ceux nés dans les Dom-Tom (37 %) ou en France (34 %). Cela démontre néanmoins de part et d'autres une tendance à inscrire le dépistage dans sa stratégie de prévention.

LA PREP*, UN ENJEU DE TAILLE

« Je marche, la PrEP aussi » était le mot d'ordre de AIDES pour la Marche des fiertés 2015. Véritable espoir pour tendre vers la fin de l'épidémie, la PrEP est la prise d'un traitement anti-VIH par des personnes séronégatives éprouvant des difficultés à utiliser le préservatif de façon systématique, pour bloquer l'entrée du virus dans l'organisme. Depuis 2013, AIDES testait l'efficacité de ce nouvel outil dans le cadre d'un essai clinique en partenariat avec l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales. Les résultats ont démontré que lorsqu'il est pris correctement, ce traitement préventif montre des taux de protection similaires au préservatif. Grâce à ces résultats incontestables et à la mobilisation constante de nos militants-es, la PrEP est désormais accessible en France pour les populations les plus exposées, et prise en charge à 100 %. AIDES a soutenu la mobilisation communautaire en créant un groupe d'échange et de dialogue sur Facebook, PrEP'Dial, qui est aujourd'hui le groupe francophone d'échange entre pairs le plus important sur la PrEP.

*PrEP, signifie prophylaxie pré-exposition (ou *pre-exposure prohylaxis* en anglais)

NOS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES MIGRANTES : LA DÉFENSE DES DROITS, UNE PRIORITÉ



DIVERSITÉ DES PROFILS, ENJEUX COMMUNS

Les personnes migrantes restent particulièrement vulnérables au VIH et aux hépatites, notamment en raison d'une précarité économique, sociale et administrative qui les éloigne de la prévention et de l'accès aux soins. Nos actions en direction de ce public prioritaire se sont accrues en 2015, dont 82 % étaient des actions de réduction des risques avec une offre de dépistage communautaire.

Certaines ont lieu quasi exclusivement à l'extérieur des locaux de AIDES (88 %) dont 37 % dans les rues, les marchés et les gares, 16 % dans les lieux de vie communautaire (type foyer) et 17 % dans des établissements médico-sociaux. Elles permettent la rencontre d'un nombre important de primo-arrivants-es.

Les personnes migrantes rencontrées par nos militants-es viennent en majorité d'Afrique subsaharienne, puis des Caraïbes.

LE DÉPISTAGE

11 132 tests de dépistages ont été réalisés auprès d'hommes et de femmes migrantes dont 0,7 % se sont révélés positifs. Ce taux s'élève à 1,1 % chez les femmes, ce qui démontre leur plus grande vulnérabilité. De plus, 68 % des femmes dépistées positives sont nées dans un pays d'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, 32 % des personnes (dont 35 % d'hommes et 26 % de femmes) réalisaient un test pour la première fois de leur vie. Un important effort de sensibilisation reste donc à faire auprès des personnes migrantes.

DÉFENSE DES DROITS DES ÉTRANGERS-ES MALADES

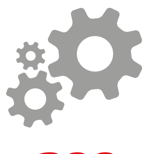
Depuis 2011, la loi permet l'expulsion d'étrangers-es gravement malades vers des pays n'offrant aucune garantie d'accès aux soins. La réforme du droit des étrangers-es de 2015 a aggravé cette situation, en plaçant l'évaluation médicale de ces personnes sous la tutelle du ministère de l'Intérieur (OFII). AIDES et ses partenaires associatifs de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers-es (ODSE) se sont mobilisés-es sans relâche contre cette réforme et pour un accès inconditionnel aux soins de toutes les personnes vivant sur notre territoire, quelle que soit leur origine.

Actions publiques, campagnes digitales, sensibilisation des médias à cette problématique et propositions d'amendements aux parlementaires et au gouvernement ont ponctué l'année 2015 pour tenter de contrer cette réforme, en vain. En parallèle, AIDES a publié son troisième *Rapport étrangers-es malades*, qui a montré une généralisation inquiétante des dysfonctionnements des préfectures à l'égard des malades étrangers-es.

Si le transfert vers l'OFII n'a pu être évité, la mobilisation a néanmoins permis d'améliorer l'accès à la carte pluriannuelle et à la carte de résident pour les personnes malades.

NOS ACTIONS AUPRÈS DES TRAVAILLEURS-SES DU SEXE, MAINTENIR L'ATTENTION SUR UNE POPULATION VULNÉRABLE





399
ACTIONS



4 252
CONTACTS



1 679
DÉPISTAGES

L'activité de AIDES auprès de populations plus exposées au risque VIH et plus vulnérables socialement que sont les travailleuses et travailleurs du sexe a augmenté sensiblement entre 2014 et 2015, tant au niveau des accueils que des interventions sur les lieux de travail (outreach), associés notamment au développement d'actions de dépistage rapide ou de projets d'offre de santé sexuelle dans certaines régions.

Les questions de santé sexuelle et de prévention restent les préoccupations principales identifiées par les militants-es. Néanmoins, dans une approche globale de santé et de ses déterminants, d'autres thèmes importants pour les personnes comme la dicibilité et le vécu, ou les questions d'usage de produits, restent présents. On note une fréquence non négligeable (35 % des entretiens individuels) des questions liées aux difficultés sociales ou d'accès aux droits. La distribution de matériel de prévention a très nettement augmenté en lien direct avec les programmes d'offre de santé sexuelle mis en place par l'association.

LE DÉPISTAGE

Le nombre de dépistages est en augmentation par rapport à 2014 (1 679 versus 1 565 en 2014). Cette augmentation est marquante notamment chez les femmes. À noter que 1,7 % des personnes dépistées ont reçu un résultat positif dont une majorité d'hommes.

PLAIDOYER CONTRE LA PÉNALISATION DES CLIENTS

En 2015, le plaidoyer de AIDES sur le travail du sexe s'est concentré sur la proposition de loi visant à pénaliser les clients-es de la prostitution. Aux côtés des associations partenaires (Strass, MDM, Act Up Paris, etc.), AIDES est intervenue dans les médias et auprès des décideurs-ses politiques et institutionnels-les pour rappeler les risques d'une telle mesure en termes de précarisation des personnes, d'expositions aux violences et d'entraves d'accès à la santé.

NOS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES TRANSSEXUELLES : VERS UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE





91
ACTIONS



1 188
CONTACTS



190
DÉPISTAGES

En 2015, AIDES a plus que doublé ses actions à destination des personnes transsexuelles. Elles se déroulent pour 48 % d'entre elles à l'extérieur de ses locaux, dans les lieux de vie communautaires ou de consommation de sexe.

Les actions menées sont principalement des actions de réduction des risques (64 %) et des temps d'échanges et de convivialité entre pairs ou dans des groupes de parole. Les questions liées à l'estime de soi (71 %) et à l'isolement (30 %) sont très présentes dans les échanges.

Des espaces d'échange collectif trans (personnes concernées, proches, etc.), des tables rondes de professionnels-les du sanitaire et du social sur la transidentité, de formations auprès d'endocrinologues, la mise en œuvre des « parcours de vie trans », la création d'outils ressources inter-associatifs (AIDES, planning familial, associations LGBTI) ont commencé à se développer dans le réseau, afin de sensibiliser les professionnels-les et les administrations aux situations spécifiques des personnes transsexuelles. En parallèle, AIDES a poursuivi les temps d'échange et de partage habituels tels que le week-end santé « la santé pour les trans (MtoF*) » ou les rencontres mensuelles « Santé-trans » qui se sont tenues dans le Nord-Pas-de-Calais.

LE DÉPISTAGE

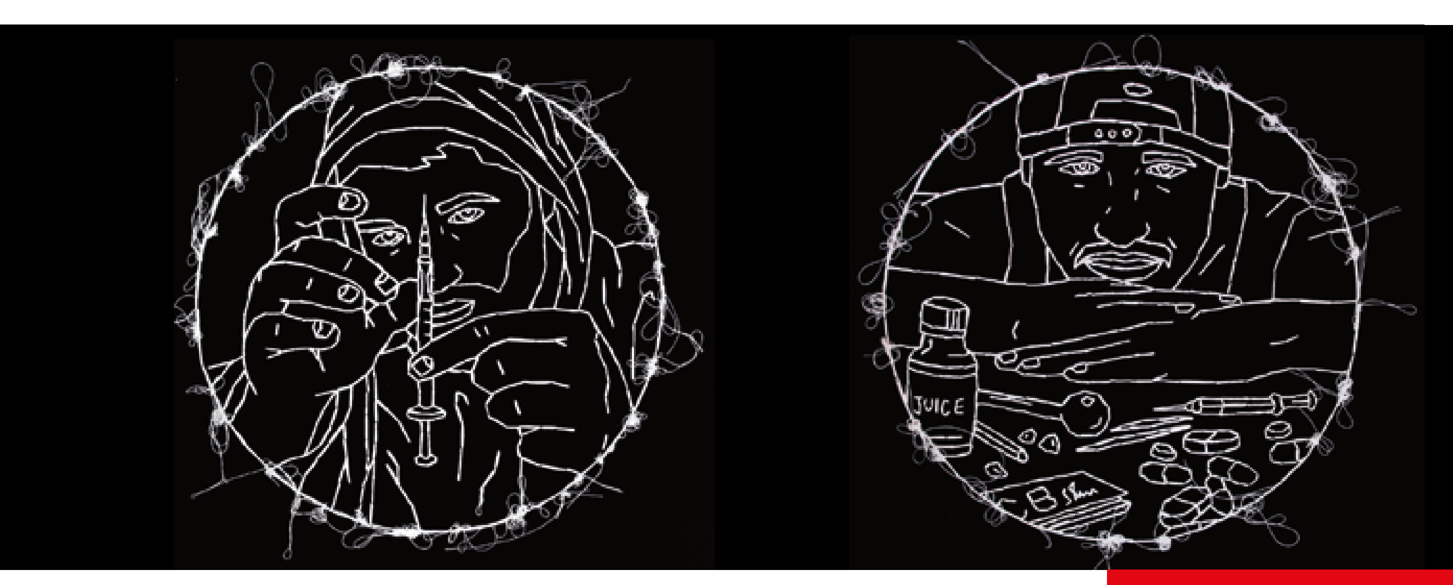
La stigmatisation et les discriminations quotidiennes vécues par les personnes trans les maintiennent dans une forme de clandestinité qui les rend particulièrement vulnérables au VIH. Le taux de découverte de séropositivité, 3,7 %, est le plus élevé parmi toutes les populations rencontrées au cours de nos actions.

POUR UNE RECONNAISSANCE DU CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL

Au sein de collectifs inter-associatifs, dont le Collectif Santé Trans + (CST+), et en marge d'un projet de loi proposé par les parlementaires du groupe socialiste à l'Assemblée nationale sur le changement d'état civil des personnes trans, AIDES s'est mobilisée pour formuler et mettre en forme des amendements en faveur de la simplification, de la démédicalisation, de la gratuité et de la rapidité de la procédure.

*MtoF : Male to Female, c'est-à dire les hommes qui ont entamé une transition pour devenir femme

NOS ACTIONS AUPRÈS DES USAGERS-ES DE DROGUES : AU PLUS PRÈS DE LEURS BESOINS





7 803
ACTIONS



79 082
CONTACTS

MATÉRIEL DISTRIBUÉ

1 601 505 seringues
80 199 Roule ta paille
11 833 Kits crack®
781 113 Stéricup®
415 442 Stérifilt®
131 918 Sterimix®

LES CAARUD FIXES ET MOBILES, DES LIEUX PRIVILÉGIÉS DE RENCONTRE

Les actions de réduction des risques auprès des consommateurs-rices de produits psychoactifs sont très majoritairement menées dans le cadre des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers-es de drogues (Caarud) de l'association. En 2015, on note une forte croissance de ces actions en extérieur notamment grâce à des unités mobiles dédiées permettant d'accéder à plus de personnes et de couvrir des zones isolées et/ou rurales.

La population rencontrée au global est majoritairement constituée d'hommes (77,4 %) dont la moitié ont moins de 30 ans. Sur l'ensemble des 3 632 personnes rencontrées, 5 % étaient séropositives au VIH, 18 % au VHC et 3 % au VHB.

Les actions menées par les militants-es visent à mettre en place avec les personnes des stratégies adaptées à leur contexte de vie : stratégie pour réduire les risques de transmission au VIH et aux hépatites, pour améliorer la pratique d'injection ou trouver des alternatives à l'injection. Cela se traduit par des échanges individuels et/ou collectifs et de la fourniture de matériels stériles et des dépistages rapides du VIH.

ÉTUDES ET PLAIDOYER

AIDES a également mené ou participé à de nombreuses actions de recherche/études ou de plaidoyer en 2015.

Dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé, AIDES a fait entendre sa voix concernant les innovations liées aux nouveaux outils, aux nouvelles pratiques et aux expérimentations menées en matière de réduction des risques. Dans ce sens, sur la base des résultats obtenus lors de l'étude ANRS-Aerli conjointement menée par AIDES en 2014, l'association a activement soutenu la reconnaissance et l'autorisation de salles de consommation à moindre risque dans la loi santé.

AIDES a également collaboré à diverses études notamment avec les équipes de l'Inserm UMR912 concernant par exemple l'injection de nouveaux traitements de substitution.

D'autre initiatives, comme les programmes d'échange de seringues en pharmacie ont été prises par les 17 Caarud de AIDES. Ces dispositifs fournissent du matériel d'injection stérile aux pharmacies partenaires afin qu'elles le distribuent gratuitement aux usagers-es de drogues. Ces derniers-es bénéficient donc d'une offre gratuite, solution facilitante pour les plus éloignés-es des structures de soin.

NOS ACTIONS DÉDIÉES AUX FEMMES :
DES MOTS POUR SOULAGER LES MAUX



ÊTRE AU PLUS PRÈS DES FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES

Au cours de nos actions, 15 852 femmes ont été rencontrées en entretien individuel, majoritairement en dehors des locaux de AIDES. Ces actions extérieures demeurent essentielles pour atteindre les femmes migrantes les plus exposées au VIH.

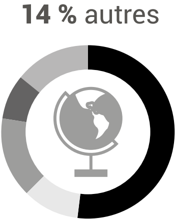
La santé mentale, l'estime de soi, la disance et le vécu de la séropositivité restent les sujets les plus abordés lors de nos rencontres.



61 %
NÉES EN FRANCE



39 %
NÉES À L'ÉTRANGER



LE DÉPISTAGE

Les femmes représentent 27 % des personnes dépistées en 2014. 31 % d'entre elles n'avaient jamais réalisé de test de dépistage auparavant, ce qui montre la pertinence de l'action de AIDES. Parmi les femmes dépistées positives (0,4 %) la plus forte prévalence a été relevée chez les femmes migrantes (86 % des résultats positifs).

LIBÉRER ET PORTER LA PAROLE DES FEMMES

La moitié des contaminations d'origine hétérosexuelle concerne des femmes, les plus touchées cumulant les facteurs de vulnérabilité : femmes sans papiers, usagères de drogue, trans, en situation de grande précarité, travailleuses du sexe, victimes de violences et détenues.

Suite à un atelier d'échanges entre femmes le 31 janvier 2015, un programme d'actions autour de la journée internationale pour les droits des femmes le 8 mars a été élaboré. Ainsi, AIDES a proposé du 4 au 12 mars 2015 à Paris, Saint-Denis, Corbeil-Essonnes et Courcouronnes, une série d'ateliers et d'animations autour de la santé sexuelle des femmes et de leurs plaisirs.

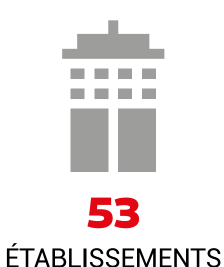
Des ateliers de rédaction, à l'initiative du site d'information Seronet et du magazine Remaides ont été ouverts à l'ensemble du réseau AIDES. Permettre aux femmes séropositives de s'exprimer, de partager leurs expériences et de faire avancer leur combat sont autant d'objectifs fixés par ces rencontres qui se sont tenues du 22 au 24 mai à Gagny.

Les participantes ont rédigé collectivement quatre articles, publiés sur Seronet, sur les thèmes suivants :

- les effets indésirables ;
- la régularisation ;
- l'annonce aux enfants ;
- l'importance des associations.

NOS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES DETENUES : DES MODES D'INTERVENTION ADAPTÉS





53
ÉTABLISSEMENTS



2 727
CONTACTS



456
DÉPISTAGES

En milieu carcéral, la prévalence du VIH (2 %) et de l'hépatite C (4,8 %) est 6 fois plus élevée qu'en population générale. Pouvoir mener des actions de prévention et de réduction des risques auprès des personnes détenues est donc capital pour l'association. Nos actions s'adressent à la fois aux personnes détenues pour réduire les risques de transmission du VIH et des hépatites et accompagner les détenus-es séropositifs-ves, mais aussi aux professionnels-les pénitentiaires afin de promouvoir la prise en compte des besoins de santé des personnes incarcérées. Ces échanges prennent la forme d'entretiens individuels ou collectifs ou encore d'ateliers dont les thématiques sont choisies par les personnes détenues qui les co-animent parfois.

Les thèmes abordés portent sur la santé et la réduction des risques, avec les spécificités liées à l'usage de drogues et le partage de matériel de snif ou de tatouages, mais aussi sur des aspects plus sociaux et juridiques tels que la vie en détention, les conditions de pratiques sexuelles ou encore la préparation de la sortie pour les personnes souvent en situation de précarité, irrégulière ou isolées.

En 2015, AIDES est intervenue dans 53 établissements pénitentiaires à travers le territoire, soit six établissements de plus qu'en 2014. Les actions ont principalement eu lieu dans des maisons d'arrêt ou des centres de détention, majoritairement auprès de détenus hommes mais aussi de femmes et de mineurs-es. En prison plus qu'ailleurs les Trod VIH restent un outil indispensable pour aborder la prévention et la réduction des risques avec les personnes rencontrées lors des entretiens. Cela permet d'aborder également les hépatites et les IST, la consommation de produits, les pratiques à risques en détention (tatouage, coiffage, etc.) et les traitements.

Concernant le personnel pénitentiaire encadrant, les militants-es de AIDES dispensent des formations qui visent à leur fournir des connaissances sur le VIH/sida, à travailler sur leurs représentations mais aussi à les sensibiliser aux attentes et besoins des personnes séropositives en prison.

AIDES intervient également auprès des personnes sous main de justice en milieu ouvert.

L'ESPOIR D'UN PROGRAMME D'ÉCHANGE DE SERINGUES EN PRISON

AIDES est mobilisée depuis toujours pour faire entrer les programmes d'échange de seringues en prison. Dans le cadre du projet de loi de modernisation de notre système de santé, AIDES a défendu ce dispositif à travers des amendements proposés aux parlementaires. Bien qu'ils n'aient pas été adoptés tels quels, le texte final de la loi propose effectivement la mise en place de programmes d'échange de seringues en milieu carcéral, que nous espérons dès 2016.

NOS ACTIONS DANS LES CARAÏBES, UN TERRITOIRE PRIORITAIRE

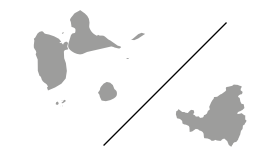




GUYANE
1 602 DÉPISTAGES
0,9 % DÉPISTAGES POSITIFS



MARTINIQUE
1 384 DÉPISTAGES
0,4 % DÉPISTAGES POSITIFS



GUADELOUPE/SAINT-MARTIN
1 172 DÉPISTAGES
0,6 % DÉPISTAGES POSITIFS

Après l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes sont la région du monde la plus touchée par le VIH/sida. Nos actions dans cette zone se concentrent sur la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin et enfin la Guyane, département français le plus touché avec un nombre de contaminations annuelles 9 fois plus élevé que la moyenne nationale.

Les disparités socio-culturelles et linguistiques, conjuguées à la forte précarité de la majorité de cette population engendrent incompréhension, stigmatisations, discriminations et difficultés d'accès aux soins.

Les modalités d'action sont les mêmes qu'en métropole avec une adaptation aux contextes géographiques. La grande majorité se déroule en extérieur sur les lieux de vie des personnes les plus exposées (lieux festifs, marchés, commerces, etc.). Dans ces territoires plus qu'ailleurs en France, l'implication des communautés locales au sein de AIDES est indispensable pour pouvoir intervenir sur le terrain et mobiliser les populations clés. Les sujets liés au sexe, à l'orientation sexuelle, au VIH et aux hépatites ou à la consommation de produits psychoactifs restent extrêmement tabous. AIDES offre ainsi des espaces associatifs communautaires sécurisants, facilitant les échanges non moralisateurs et sans jugement.

GUYANE

La Guyane est un territoire prioritaire en matière d'accès aux soins, et particulièrement en matière de lutte contre le VIH. Les inégalités sociales de santé y sont plus fortes que partout ailleurs en France, l'offre de soins y est mal répartie et largement insuffisante. Situation aggravée par l'existence de contrôles récurrents via des barrages routiers sur les principaux axes du territoire qui entravent la liberté de circulation et donc l'accès aux soins. AIDES et ses partenaires se mobilisent depuis 2013 auprès des autorités locales pour mettre fin à cette pratique. Du fait de sa situation géographique, de nombreuses actions sont organisées dans un contexte transfrontalier, ainsi 13 % des actions ont lieu sur le fleuve Maroni.

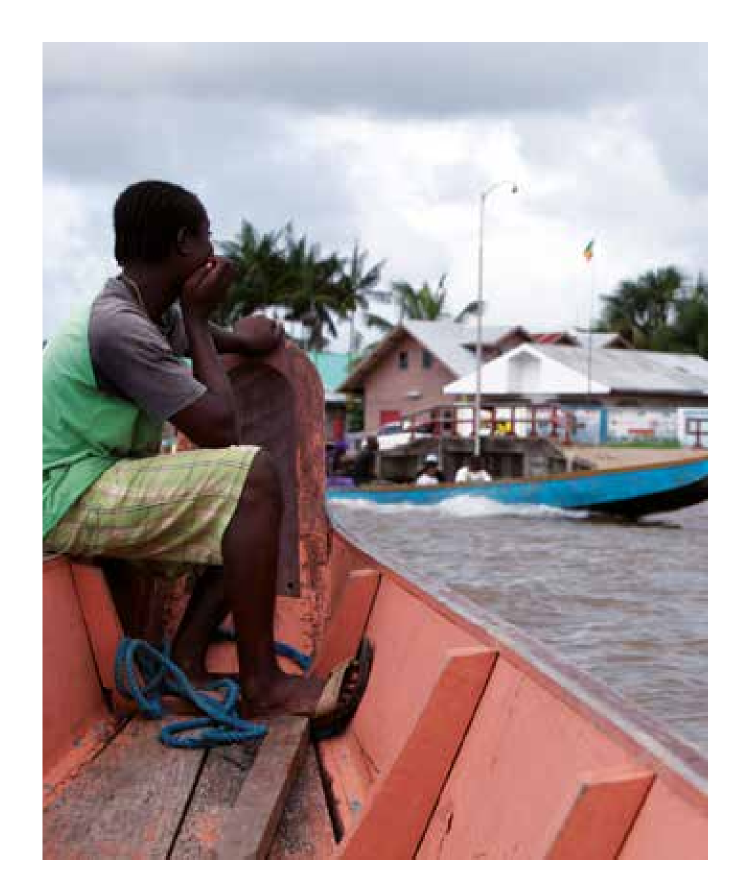
La question du vécu de l'homosexualité et de la violation des droits humains a fait l'objet d'un colloque inter-Guyana (Guyane, Suriname, Guyana) organisé par la plateforme inter LGBT du Suriname. AIDES a par ailleurs mis en place depuis 2015 des « apéros-mecs », offrant aux gays de Saint-Laurent-du-Maroni des espaces de parole et de convivialité précieux dans un contexte encore très discriminant.

LE DÉPISTAGE

Le nombre de tests réalisés a cru de 8 % en 2015 dont 0,9 % se sont révélés positifs. La Guyane représente à elle seule 52 % des résultats positifs des quatre territoires.

Malgré le fort taux de dépistage réalisé en Guyane par rapport aux autres départements français (toutes techniques confondues), ceux-ci sont souvent très tardifs par rapport à la contamination du fait notamment des lieux d'habitat très isolés. AIDES répond à cette contrainte en allant à la rencontre des populations concernées. Chaque mois, une mission de cinq jours est mise en place sur le fleuve Maroni (frontière avec le Surinam) proposant prévention et dépistage aux communautés vivant le long du fleuve. L'association a également mis en place un « appartement de passage » permettant aux personnes provenant de territoires reculés de pouvoir se rendre à leur consultations hospitalières.

D'autre part, le niveau de grossesses précoces laisse percevoir une sexualité non protégée dès le plus jeune âge. AIDES s'est battue et a obtenu en 2015 que les mineurs-es puissent accéder au Trod VIH sans l'autorisation préalable des parents. Par ailleurs, c'est aussi le seul territoire où AIDES propose un temps d'échanges « ado » spécifiques aux jeunes séropositifs-ves.



MARTINIQUE

La Martinique occupe la quatrième place des régions de France avec le taux de sérologies positives le plus élevé après la Guyane, la Guadeloupe et l'île-de-France. « Au 31 décembre 2014, 730 nouveaux diagnostics d'infection au VIH ont été déclarés en Martinique » (Observatoire de la santé Martinique). Les premiers modes de transmission du virus chez les hommes sont l'hétérosexualité (51 %) et l'homo/bisexualité (31 %).

En Martinique, l'action phare de l'année est l'animation d'ateliers en santé sexuelle « Matinik sé tan nou ». Elle se déroule dans les locaux de AIDES et garantit un espace sécurisant pour traiter les sujets choisis par le groupe. Les soirées festives sont au rythme d'une par mois auxquelles s'ajoutent 48 permanences de réduction des risques sexuels avec offre de dépistage. Les actions en direction des travailleurs-ses du sexe sont menées en partenariat avec l'association FANM POU FANM.

LE DÉPISTAGE

1 147 Trod ont été réalisés en Martinique dont 0,4 % de positifs. La Martinique rassemble ainsi 22 % des résultats positifs parmi les quatre territoires.

GUADELOUPE/SAINT-MARTIN

Contrairement aux autres lieux de mobilisation, la grande majorité des actions (80 %) en Guadeloupe et à Saint-Martin sont effectuées dans les locaux de AIDES.

LE DÉPISTAGE

1 051 tests ont été réalisés en 2015 dont 0,6 % de positifs, ce qui représente 26 % des résultats positifs des quatre territoires.

INTERPELLER

PLAIDOYER ET MOBILISATION : POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE



L'un des objectifs de AIDES a toujours été de faire évoluer les lois et les textes règlementaires afin d'offrir des réponses aux besoins des personnes touchées et des communautés les plus vulnérables. Des réponses qui passent notamment par un accès inconditionnel à la prévention, aux soins et à l'innovation thérapeutique. En 2015, nos militants-es se sont donc une nouvelle fois mobilisés-es autour de trois axes forts pour défendre nos valeurs et faire avancer nos revendications.

DE SOLIDES AVANCÉES OBTENUES DANS LA NOUVELLE LOI DE SANTÉ

Les débats autour de la loi de modernisation de notre système de santé étaient l'occasion de faire aboutir certaines de nos revendications portées de longue date : une lutte plus efficace contre les refus de soins, un meilleur accès aux outils de réduction des risques pour les usagers-es de drogues, une offre de dépistage élargie et diversifiée, mais aussi une meilleure représentativité des usagers-es du système de santé (actions de groupe, consultation pour la fixation du prix des médicaments...).

45 amendements ont été proposés par AIDES et portés par de nombreux parlementaires sensibles à notre cause. Avec des résultats très positifs :

- la reconnaissance dans la loi de la pratique du dépistage rapide non médicalisé du VIH par des militants-es formés-es ;
- l'autorisation de pratiquer ces dépistages auprès des mineurs-es sans autorisation parentale ;
- l'autorisation pour les associations de pratiquer des tests rapides de l'hépatite C ;
- la mise à disposition gratuite aux associations des autotests VIH ;
- la possibilité pour les centres de dépistage publics (Cegidd) de prescrire la PrEP (traitement préventif d'antirétroviraux) aux populations les plus exposées au VIH ;
- la mise en place de programmes d'échange de seringues en prison ;
- l'élargissement du « droit à l'oubli », qui facilitera l'accès à l'emprunt de dizaines de milliers de personnes vivant avec une maladie chronique.

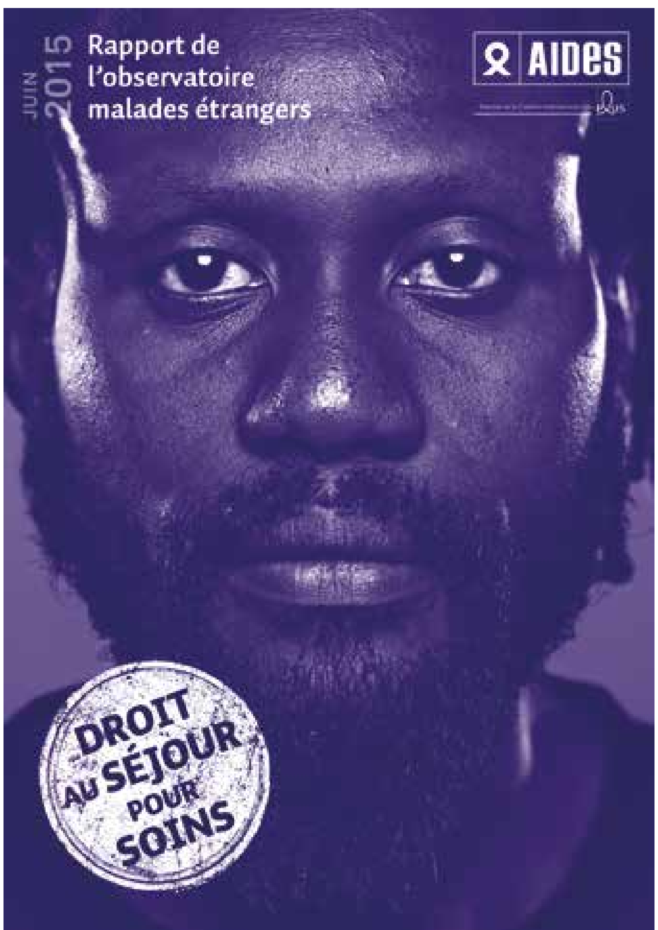
L'année 2016 sera consacrée à la rédaction des textes d'application de la loi en travaillant pour que ceux-ci soient à la hauteur de l'ambition des mesures votées.

En marge de la mobilisation sur la loi santé, AIDES a travaillé sur le cahier des charges des centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (Cegidd) afin que ce dispositif de prévention voté en 2014 et mis en application en 2015 adopte une approche globale en santé, s'adapte aux besoins en santé sexuelle et cible mieux les populations clefs du VIH, des hépatites virales et des IST en donnant notamment une place importante aux acteurs communautaires associatifs.

NOUVELLE ANNÉE DE MOBILISATION EN FAVEUR DES ÉTRANGERS-ES MALADES

La loi sur l'immigration de 2011 a largement mis à mal le droit à la santé des étrangers-es résidant en France. Nous assistons depuis 2012 à une multiplication des expulsions d'étrangers-es gravement malades vers des pays n'offrant aucune garantie d'accès aux soins. Nous constatons également une généralisation des dysfonctionnements préfectoraux, pointées dans notre *Rapport étrangers-es malades (Rapport EMA)*. Dans le cadre du projet de réforme du droit des étrangers-es de 2015, AIDES et ses partenaires de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers-es (ODSE) se sont donc fortement mobilisés contre une nouvelle mesure qui fragilise un peu plus la situation des étrangers-es gravement malades : le transfert de leur évaluation médicale aux médecins sous tutelle du ministère de l'Intérieur (OFII).

Actions publiques d'ampleur nationale, sensibilisation des médias, proposition d'amendements aux parlementaires et gouvernement, AIDES a tout fait pour éviter le vote de cette mesure. Le transfert vers l'OFFI n'a hélas pu être évité. Nous continuerons à nous mobiliser en 2016.



LA PREP, UN GRAND PAS VERS LA FIN DU SIDA

Si l'efficacité de ce nouveau moyen de prévention ne laisse plus aucun doute depuis bientôt deux ans, sa mise à disposition ne semblait pas être une priorité des autorités de santé. Alors que chaque jour sur le terrain nous rencontrons des personnes séronégatives en grande difficulté avec le préservatif, il y avait urgence à ouvrir un accès règlementé à cette innovation majeure en prévention. Sous la pression de nos militants-es et face à l'accumulation de preuves scientifiques, Marisol Touraine, ministre de la Santé a finalement autorisé en novembre 2015 un accès à la PrEP pour les publics qui en ont le plus urgemment besoin. Prise en charge à 100 %, la PrEP est désormais autorisée en France depuis janvier 2016. Ce traitement est l'outil qu'il nous fallait pour faire enfin baisser le nombre de contaminations et se rapprocher un peu plus d'une fin de l'épidémie.



CAMPAGNE “MOI LE SIDA” : QUAND LE VIRUS PREND LA PAROLE





Puisqu'on a tendance à l'oublier, AIDES a décidé de remettre en 2015 le sida sur le devant de la scène en lui donnant la parole à travers une campagne d'envergure nationale.

Durant plus de deux mois le virus s'est immiscé dans le quotidien des personnes sur les réseaux sociaux depuis ses propres comptes Facebook, Twitter, Instagram et même Linkedin, intervenant dans les conversations, « followant » les personnes ou encore commentant l'actualité, comme le ferait tout jeune de 32 ans, l'âge du virus. La campagne qui s'est déroulée en deux temps, phase de *teasing* puis la « révélation », s'est aussi déployée en presse, radio et affichage. Le point d'orgue : un film de 50 secondes dans lequel le sida raconte ses « trente-deux ans de gloire » à travers la voix cynique de Gaspard Proust.

Grâce aux nombreuses reprises média (presse, TV, radio et web), la campagne a permis de redonner de la visibilité à nos combats, d'interpeller le public et de le faire réagir. La phase de *teasing* sur Twitter a généré plus de 15 000 interactions avec les internautes, et la phase de révélation (affichage, spot vidéo et spot radio) a suscité de nombreuses réactions.

Avec 450 000 vues sur You Tube, le spot est le plus vu depuis Zizi Graffiti en 2010.

NOTRE ACTION
A L'INTERNATIONAL



36,9 MILLIONS
DE PERSONNES VIVENT AVEC LE VIH DANS LE MONDE

2 MILLIONS
DE NOUVELLES CONTAMINATIONS

17,1 MILLIONS
DE PERSONNES IGNORENT ÊTRE PORTEUSES DU VIH

22 MILLIONS
DE PERSONNES SANS ACCÈS AUX TRAITEMENTS

Parce que nous savons que les épidémies n'ont pas de frontières et que mettre fin au sida en France dépend aussi du combat mené à l'échelle mondiale, AIDES est également très investie dans de nombreux projets au niveau européen et international. Elle agit en matière de plaidoyer pour un meilleur financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, de renforcement de capacité d'associations, de pilotage de plateformes inter-associatives ou de soutien aux actions de la Coalition Internationale Sida PLUS dont elle est membre fondateur.

Concernant le VIH/sida, le combat de l'association à l'échelle française et internationale s'inscrit bien sûr dans l'objectif défini par Onusida de mettre fin à l'épidémie d'ici 2030 en ciblant dès 2020 la réalisation des 90-90-90 : soit 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, 90 % des personnes qui connaissent leur séropositivité ont accès au traitement, et 90 % des personnes sous traitement ont une charge virale supprimée.

PROJETS DROITS HUMAINS, RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS

Le projet Droits humains initié en 2014 a pour objectifs de renforcer les capacités de la société civile de pays africains et caribéens à défendre les droits humains des populations les plus vulnérables au VIH/sida, dénoncer les violations de leurs droits, sensibiliser les acteurs-rices clés de la société pour un changement de représentations et d'attitudes à l'égard de ces groupes, renforcer leur plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une amélioration des législations et des politiques publiques. Il se déploie dans plusieurs pays africains et dans deux pays caribéens.

En 2015, 21 sessions de formation ont été réalisées auprès de 414 acteurs-rices clés (police justice, média, politique et personnel de soin), et 11 sessions d'information sur les droits des populations clés ont été organisées auprès de 176 personnes.

AFRICAGAY CONTRE LE SIDA (AGCS), UN VIRAGE AU SUD

La situation des homosexuels-les en Afrique est plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Aussi bien en termes épidémiologiques que sur le plan des droits humains : deux tiers des pays africains criminalisent encore l'homosexualité.

Pour faire face, le réseau Africagay contre le sida, créé en 2007 et soutenu par AIDES, mobilise 19 associations de lutte contre le sida issues d'Afrique du Nord, de l'Ouest et du centre dans dix pays.

En 2015, l'association Alternatives Cameroun reprend le secrétariat du réseau.

Quelques actions phares en 2015 :

- Journées Africagay sur la thématique de la déclinaison du 90-90-90 chez les gays/HSH (enjeux, obstacles et défis à relever), cette première édition a été une réussite en dépit de contextes locaux parfois très hostiles ;

- 500 personnes mobilisées : gays/HSH, associations partenaires (identitaires, prise en charge VIH, droits humains, fédérations), réseau PVVIH, membres des comités de coordination du Fonds mondial, institutionnels-les (Onusida, PNLS, CNLS, RP, Direction régionale de la santé, DH et promotion civique, etc.), médias (presse écrite, radio, etc.) ;
- pertinence du couplage avec des actions de dépistage : plus de 370 personnes LGBTI mobilisées, 174 dépistées VIH (dont 6 FSF), 10 résultats test VIH + et 48 dépistages VHB (3 positifs).

2016 sera une année charnière pour AGCS pour qu'il soit un réseau fort et autonome plus ancré en Afrique, avec une responsabilité accrue des associations africaines LGBT, avant-gardiste sur la prévention combinée et jouissant d'une reconnaissance internationale.

PROJET TRANSFERT, LA MUTUALISATION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

En 2015, AIDES a passé un nouveau cap dans le programme Transfert, débuté en 2014, qui vise à transférer les méthodes, outils et bonnes pratiques capitalisés au Nord en matière de lutte contre le VIH aux associations du Sud, qui ont été regroupées en quatre plateformes régionales (Maghreb, Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est). Des personnes ressources ont été identifiées, une vision stratégique et commune du renforcement des capacités a émergé, des stages entre acteurs du Sud et des ateliers régionaux ont pris forme. En somme, les plateformes se sont pleinement investies en déployant les moyens humains et techniques nécessaires et la mise en œuvre des activités de renforcement de capacité a été optimale, malgré certains contextes épidémiologiques ou politiques locaux.

PLATEFORME EUROPE

La lutte contre le VIH/sida se joue aussi au niveau européen où 142 000 nouveaux cas de séropositivité ont été recensés en 2015. C'est pourquoi AIDES s'y est investie à travers la plateforme Europe qu'elle coordonne ainsi qu'au sein du Civil Society Forum (CSF) HIV/AIDS de la Commission européenne où elle est représentée.

La plateforme Europe rattachée à Coalition PLUS rassemble ses quatre membres européens : AIDES, Aras (Roumanie), GAT (Portugal) et le Groupe Sida Genève (Suisse). Le comité de pilotage qui s'est réuni à trois reprises en 2015 s'est donné pour objectif de développer l'échange entre membres de la plateforme ainsi que le plaidoyer, l'action partenariale et la création de réseaux à l'échelle européenne. La plateforme jouit d'une certaine légitimité étant donné que ses membres participent à plusieurs instances européennes, à des projets de recherche multi-pays (par exemple l'enquête européenne sur la PrEP), et sont sollicités pour intervenir dans des colloques symposiums et autres conférences.

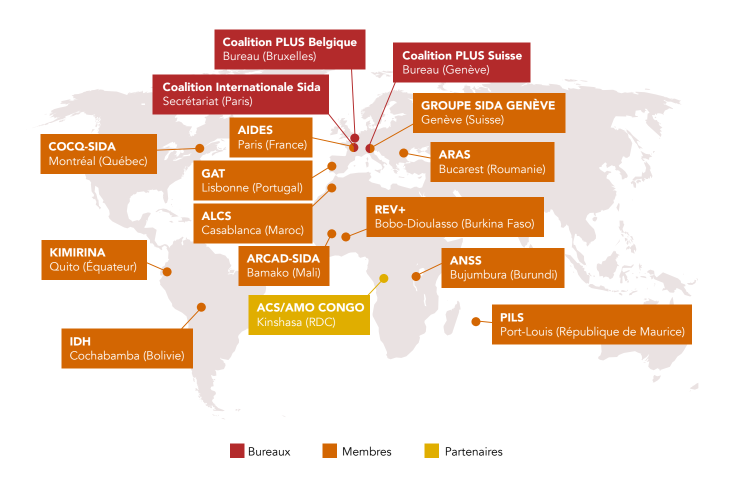
AIDES est présente au sein du Civil Society Forum (CSF) HIV/AIDS de la Commission européenne. Il s'agit d'un espace d'échange entre membres de la société civile européenne dans le but de construire des stratégies d'actions commune sur des enjeux clefs. À ce titre, AIDES a été sollicitée pour soutenir le reste de l'Europe à bénéficier de la PrEP comme c'est le cas en France depuis janvier 2016.

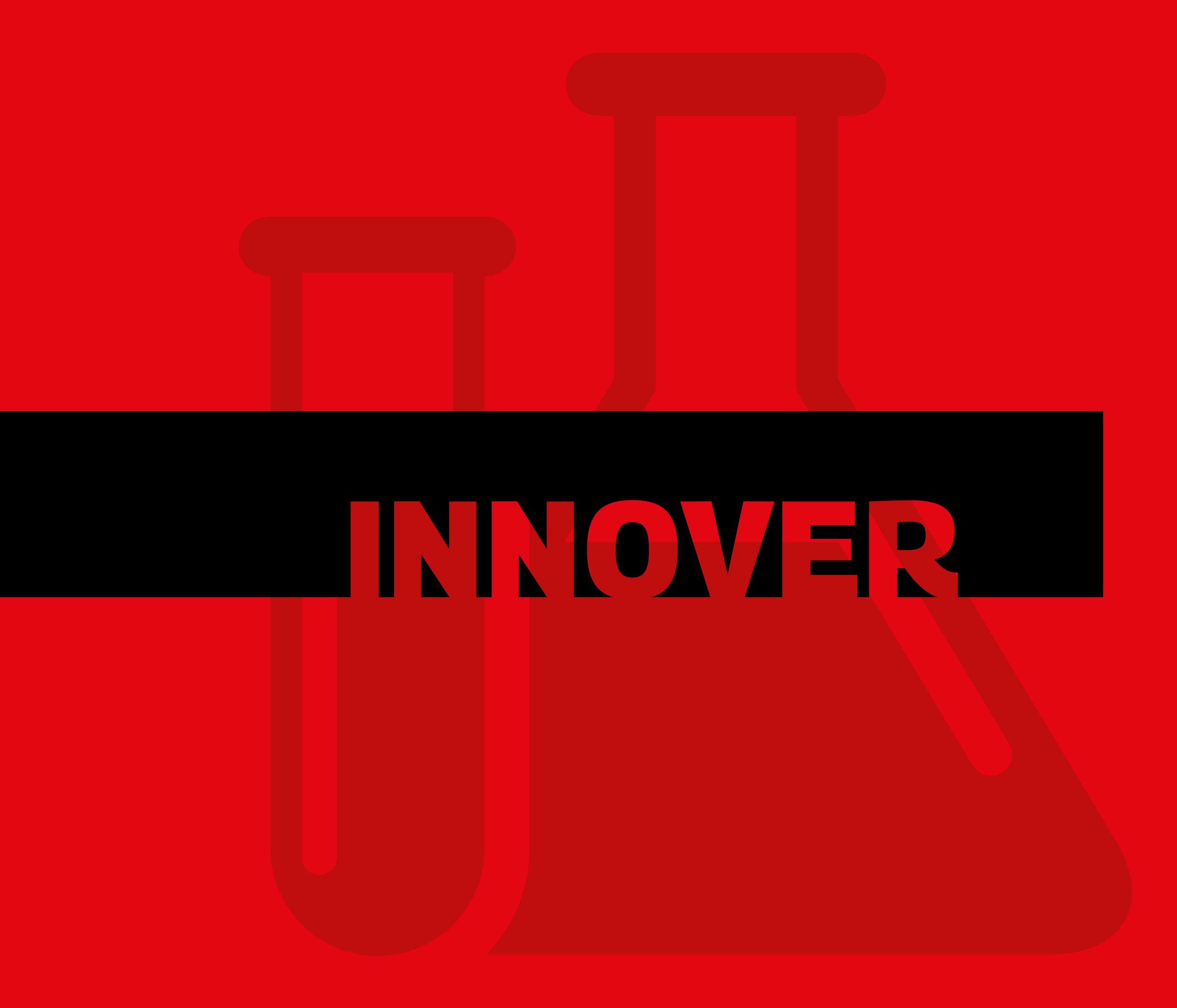
Compte tenu de son expertise en la matière, AIDES a également intégré un groupe de travail coordonné par Aids Action Europe, The European HIV Legal Forum, sur l'accès aux soins des personnes migrantes en situation irrégulière.

COALITION PLUS

La Coalition PLUS, co-fondée en 2008 par AIDES, a continué à se développer en 2015 devenant un acteur majeur de la lutte au niveau international. Le projet de ce réseau est de mutualiser les savoir-faire des associations de lutte contre le VIH/sida de différents continents dont les actions sont basées sur un principe communautaire en impliquant dans leur gouvernance et dans leurs programmes les communautés les plus vulnérables à l'épidémie. Aujourd'hui, la Coalition compte 13 organisations adhérentes actives dans autant de pays qui ont pour objectif de :

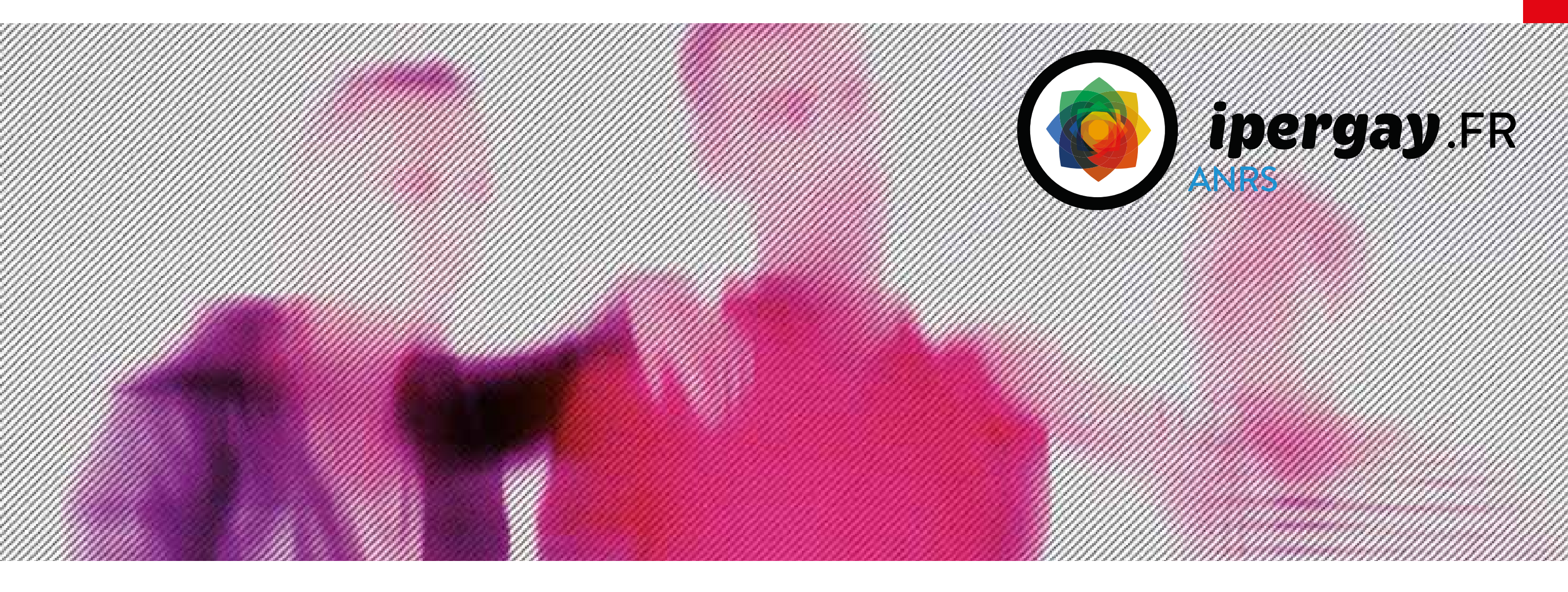
- replacer les malades au cœur des dispositifs d'aide et de prévention ;
- peser sur les grands financeurs internationaux pour faire évoluer les programmes ;
- mutualiser les expertises pour mener des projets de recherche communautaire.





INNOVER

RECHERCHE ET INNOVATION : RÉCOLTER DES DONNÉES POUR APPUYER NOS REVENDICATIONS



En 2015, AIDES poursuit son investissement dans la recherche communautaire en France, en Europe et avec les partenaires de Coalition Plus. L'implication des communautés vulnérables au VIH et aux hépatites reste primordiale, autant dans la définition des objectifs que dans les processus et l'appropriation des résultats.

LA PREP*, UN ESSAI QUI A DÉMONTRÉ SON EFFICACITÉ

En février 2015, la présentation des résultats de l'essai ANRS Ipergay, mis en œuvre par le pôle recherche et innovation de AIDES, a validé en France l'efficacité de l'utilisation de traitements antirétroviraux en préventif pour éviter la transmission du VIH chez les HSH. Cela a permis de relancer la demande portée par AIDES aux autorités sanitaires depuis 2013 d'autorisation temporaire d'utilisation (RTU) pour prescrire ce nouvel outil de prévention aux populations les plus à risque.

Parallèlement, un usage « sauvage » de la PrEP (avant l'autorisation effective par le ministère de la Santé) a été observé par les acteurs de terrain. L'étude PrEPage, réalisée en partenariat entre l'Inserm, l'Hôtel Dieu et AIDES avec le soutien financier de l'ANRS a permis de cerner les profils et les motivations liés à cet usage informel.

Le projet se poursuivra en 2016 (finalisation du recueil de données, analyse et valorisation). L'enquête par questionnaire Flash PrEP Europe prendra le relais avec l'objectif de documenter quantitativement le recours informel à la PrEP à l'échelle européenne.

L'ÉTUDE QUALIPEP, LEVER LES FREINS DU RECOURS AU TRAITEMENT D'URGENCE

La PEP (prophylaxie post-exposition) ou traitement d'urgence du VIH semble sous-utilisée en France au regard de son intérêt pour les populations les plus exposées. Malgré des recommandations françaises pour en améliorer le recours, des difficultés d'accès et des opportunités manquées sont constatées.

Pour mieux documenter les freins et leviers du recours au traitement d'urgence et comprendre l'acceptabilité de ce mode de prévention, une étude qualitative exploratoire a été mise en place en Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ANRS et des chercheurs-ses de l'Université Lyon 2. Une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de différents groupes cibles : prescripteurs-rices, personnes ayant eu recours (ou non) à la PEP au cours des 12 derniers mois. Le recueil de données a été réalisé en 2015. La phase de valorisation communautaire et scientifique des résultats se poursuivra en 2016.

* Prophylaxie pré-exposition ou traitement préventif



LE *TESTING* COMMUNAUTAIRE, UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Des PVVIH ont rapporté à nos militants-es des refus de soins et des discriminations récurrentes du fait de leur pathologie dans leur accès à la santé, en particulier pour les soins dentaires et gynécologiques. En l'absence de données officielles, AIDES a mené un *testing* en avril 2015 afin d'objectiver ces refus : 44 militants-es de AIDES ont pris rendez-vous par téléphone, pour un acte médical simple auprès de 440 chirurgiens-dentistes et 116 gynécologues identifiés aléatoirement dans 20 villes françaises. Bien que de nombreuses bonnes pratiques aient été observées, près de la moitié des cabinets dentaires ont eu des pratiques discriminatoires ou ont procédé à des refus de soins (directs ou indirects) contre 23,2 % chez les cabinets de gynécologie.

Ces résultats montrent l'ampleur des atteintes à la déontologie médicale et à l'éthique. Ils traduisent également une forte ignorance du VIH (prise en charge, modes de contamination) et de l'application des mesures de précaution standard d'hygiène de la part des professionnels-les de santé. Grâce à ses retombées médiatiques, les lignes ont commencé à bouger. L'Ordre national des chirurgiens-dentistes a vivement réagi et reconnu la gravité de la situation. Le projet de loi santé, lors de son passage au sénat en septembre 2015, a été enrichi par la mise en place d'un observatoire des refus de soins, confié au Défenseur des droits, en lien avec les associations.

Cette enquête a alimenté le travail de plaidoyer et de communication des équipes de AIDES.

LE PROJET EURO HIV EDAT, COMPRENDRE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU DÉPISTAGE PRÉCOCE EN EUROPE

Le nombre de nouvelles contaminations au VIH continue de croître dans de nombreux pays européens, et particulièrement parmi certaines populations vulnérables (HSH, usagers-es de drogues, migrants-es).

Financé par la commission européenne, le projet Euro HIV EDAT (Operational knowledge to improve HIV early diagnosis and treatment among vulnerable groups in Europe) s'étale sur quatre ans et mobilise 13 organisations de huit pays différents. Son objectif est de fournir des connaissances opérationnelles pour mieux comprendre le rôle et l'impact des centres communautaires de dépistage du VIH (CBVCT). À travers des enquêtes qualitative et quantitative, il vise à :

- créer un suivi et une évaluation harmonisés entre les CBVCT d'Europe ;
- aider les nouvelles structures à se développer grâce à une boîte à outils ;
- explorer l'acceptabilité, la faisabilité et l'effectivité de stratégies innovantes (autotest, etc.) ;
- affiner la connaissance des déterminants du dépistage et de l'accès aux soins chez les HSH et les migrants-es en Europe.

Sur les neufs modules du projet, AIDES concentre ses efforts sur deux d'entre eux : le recueil de données des CBVCT et l'étude sur l'accès au dépistage et aux soins pour les personnes migrantes en Europe. L'ensemble des résultats sera communiqué en 2017.





Tour Essor
14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex

www.aides.org

www.seronet.info
facebook.com/aides @assoAIDES